

copie de faite

Département du BAS-RHIN

Arrondissement de SAVERNE

COMMUNE DE GOTTESHEIM

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus: 11
Conseillers en fonction: 11
Conseillers présents: 11

Séance du 1^{er} février 2008

Sous la présidence de Monsieur Gérard KRIEGER, Maire.

PRESENTS : MM. Gérard KRIEGER, Maire, Georges EBERSOLD Adjoint, Jean ERNWEIN Adjoint, Robert ABEL, Charles ANSTETT, Jean-Pierre DUDT, Berny FEGER, Théo LEININGER, Jean-Georges SIEFER, Edmond SORGIUS, Mme Elisabeth MULLER.

ABSENT EXCUSE : néant

DECLARATION DES TRAVAUX D'EDIFICATION DE CLOTURE

La réforme du permis de construire entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2007 prévoit que la déclaration en mairie des projets d'édification de clôture doit faire l'objet d'un choix de la collectivité et d'une délibération.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instaurer la nécessité de déclarer les travaux d'édification de clôture.

Suivent les signatures au registre des membres présents
Pour copie conforme

Gottesheim, le 8 février 2008

Publié et transmis à la Sous-Préfecture
de Saverne le 8 février 2008

Le Maire
G. KRIEGER,

